



COMPTES RENDUS

DONNÉES 2015

DÉLÉGATION DU CNFPT



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

ÉDITORIAL DU DÉLÉGUÉ



MARIO MOREAU
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Contribuer à mieux faire percevoir,
à travers l'étendue et la diversité
de nos actions, l'engagement quotidien
de notre délégation au service
des collectivités réunionnaises
et de la professionnalisation de leurs agents.

L'année 2015 a marqué un tournant dans l'activité de la délégation régionale.

Dès mon élection en qualité de délégué régional du CNFPT, j'ai souhaité, avec le conseil régional d'orientation que je préside, donner une nouvelle impulsion à l'action du CNFPT sur notre territoire.

J'ai donc engagé la délégation dans un nouveau projet qui place résolument son action sous le signe de la proximité et de la qualité de la réponse aux besoins des collectivités et de leurs agents.

Ces nouvelles orientations ont trouvé leur traduction dans l'activité de la délégation dès 2015.

Une politique volontariste d'accompagnement à l'élaboration des plans de formation a été mise en place pour mieux prendre en compte les attentes et les besoins. Elle sera poursuivie dans les prochaines années.

Notre activité en intra a nettement été renforcée avec près de 1 000 journées de formation au sein même des collectivités répondant à leurs besoins spécifiques et rapprochant les lieux de formation de leurs agents.

Une offre adaptée et réactive dédiée aux cadres a été développée avec l'organisation à la Réunion du cycle management de l'INET et de rencontres territoriales autour de thèmes qui font l'actualité de nos collectivités.

Ces différentes actions, illustrées par des témoignages, sont présentées dans le présent livret qui délivre également quelques grandes données chiffrées de notre activité pendant l'année écoulée.

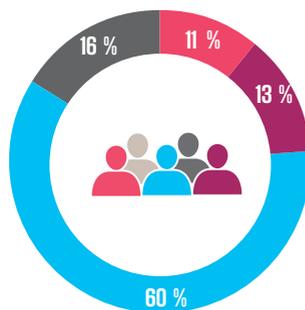
J'ai espoir que cette seconde édition contribuera à mieux faire percevoir, à travers l'étendue et la diversité de nos actions, l'engagement quotidien de notre délégation au service des collectivités réunionnaises et de la professionnalisation de leurs agents.

Bonne lecture.

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

14 984

STAGIAIRES ONT ÉTÉ ACCUEILLIS
EN FORMATION EN 2015



60 % des stagiaires sont
de catégorie C



UNE FORMATION POUR TOUS



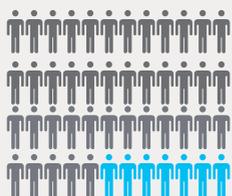
1 096

 SESSIONS DE FORMATION EN 2015
CONTRE 985 EN 2014

UN NOMBRE TOUJOURS CROISSANT DE SESSIONS DE FORMATION



3 521

 JOURNÉES FORMATION RÉALISÉES EN 2015
+ 12% PAR RAPPORT À 2014

780

EMPLOIS D'AVENIR ONT PARTICIPÉ
À LA FORMATION D'ADAPTATION
À L'ENVIRONNEMENT TERRITORIAL

2 172

EMPLOIS D'AVENIR
ONT PARTICIPÉ
À UNE FORMATION MÉTIER

LA POURSUITE DE LA FORMATION DES EMPLOIS D'AVENIR

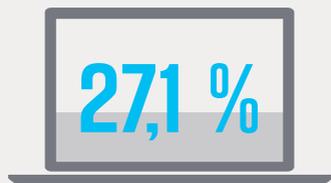


UNE ACTION Tournée VERS TOUS LES TYPES DE COLLECTIVITÉS

PLUS DE 400 THÈMES DE FORMATION PROPOSÉS EN 2015

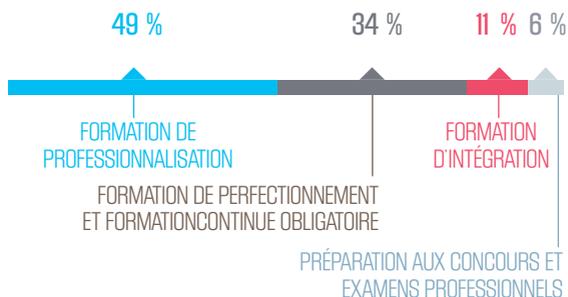
En 2015, l'accent a été mis sur sept domaines :

REPÈRES ET OUTILS FONDAMENTAUX



- Gestion des ressources humaines : **11,3 %**
 - Social, santé : **8,6 %**
 - Management : **7,6 %**
- Enfance, éducation, jeunesse : **7,6 %**
 - Génie technique : **7 %**
 - Sécurité : **7,4 %**

LES PRINCIPAUX DOMAINES DE FORMATION



RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ PAR OBJECTIF DE FORMATION



Des sessions de formation bien réparties sur le territoire pour faciliter l'accès de tous aux formations

LA TERRITORIALISATION



496 JOURNÉES DE FORMATION STAGIAIRES

réalisées en instituts pour les agent.e.s du territoire

FORMATION DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE A DU TERRITOIRE DANS LES INSTITUTS (INSET ET INET)

✓ + **239 %**

entre 2014 et 2015

UNE HAUSSE IMPORTANTE DES FORMATIONS EN DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

Le Projet régional de développement a décliné, pour la période 2011-2015, les objectifs du Projet national de développement de notre établissement, en les adaptant aux besoins du territoire.

2015, dernière année de mise en œuvre du PRD, a vu la concrétisation de la majorité des programmes régionaux prioritaires.

UNE FORTE HAUSSE DES FORMATIONS INTRA AU SEIN DES COLLECTIVITÉS

Avec près de **1 000** journées de formation organisées en intra au sein des collectivités contre un peu plus de 500 en 2014, l'année 2015 marque un tournant dans l'activité de la délégation et confirme sa volonté d'accompagner au plus près les collectivités et leurs agent.e.s.

En effet, si l'offre annuelle de formation de la délégation répond de façon mutualisée aux besoins communs identifiés sur le territoire, les formations organisées en intra permettent d'apporter une réponse adaptée aux besoins spécifiques de la collectivité, en termes de compétences ou de calendrier.

Ces formations sont entièrement prises en charge par le CNFPT dès lors que la collectivité a signé une convention de partenariat avec la délégation pour un accompagnement de ses projets de formation.

De son côté, la collectivité s'engage à lancer une démarche d'élaboration du plan de formation avec, si elle le souhaite, l'accompagnement de la délégation.

18 collectivités ont, d'ores et déjà, signé une convention de partenariat de formation professionnelle avec la délégation.

LES COLLECTIVITÉS SIGNATAIRES D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE :

Commune de Saint-Denis, commune de Saint-Benoit, commune de Saint-Joseph, commune de Saint-Leu, commune du Port, commune de Saint-Paul, commune de Saint-Pierre, commune de l'Étang-Salé, commune du Tampon, CINOR, CIVIS, SDIS, commune des Avirons, Région, Conseil départemental, commune de Saint-Louis, commune de Saint-André, commune de Sainte-Suzanne.



L'APPUI À LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PLAN DE FORMATION

La délégation a engagé une dynamique d'appui des collectivités pour la généralisation des plans de formation.

Opportunité pour les collectivités de mettre en œuvre une véritable politique de formation au service du projet de territoire, le plan de formation communiqué par chaque collectivité permet aussi à la délégation d'élaborer son offre annuelle au plus près des besoins exprimés.

Outil d'analyse, de prospective et de priorisation, le plan de formation permet de fédérer les acteurs de la collectivité, élu.e.s, direction générale,

encadrant.e.s, partenaires sociaux.ales, agent.e.s, autour d'une démarche structurée, conduite par la direction des ressources humaines, visant, au final, la qualité du service aux usagers.

2 collectivités ont été accompagnées, en 2015, par la délégation pour l'élaboration de leur plan de formation : la commune de Saint-Pierre et la commune de l'Étang-Salé.

10 collectivités devraient bénéficier de cet accompagnement en 2016.



TÉMOIGNAGE

Daniel ELLY, administrateur général, directeur général des services de la ville de Saint-Pierre

En 2015, vous avez engagé votre collectivité dans une démarche d'élaboration du plan de formation. Pourquoi ?

En matière de formation, la ville de Saint-Pierre avait déjà initié des démarches. Afin de remplir ses missions d'intérêt public, elle doit se doter d'une politique performante en matière de ressources humaines, financière, d'équipes opérationnelles mais aussi de stratégies de management adaptées à celles du développement de notre territoire. Un diagnostic a donc été réalisé et a soulevé la nécessité d'élaborer un schéma de professionnalisation des agent.e.s.

Vos services ont-ils rencontré des difficultés dans la mise en œuvre de la démarche ?

La difficulté principale, à mon sens, a résidé dans la priorisation des besoins des services en professionnalisation, des souhaits collectifs et individuels en matière de formation.

Il a également été complexe d'appréhender aujourd'hui les mé-

tiers de demain, ceci faisant appel à la notion d'aléas.

Quel a été votre rôle dans la démarche, en qualité de DGS ?

Le plan de formation doit avant tout refléter la cohérence entre demande politique et offre de formation. Mon rôle a consisté à impulser la démarche, favoriser les initiatives transversales, prioriser les besoins. Je me suis également assuré que le CNFPT, notre partenaire, fût associé dans toutes les étapes de cette construction, au titre d'expert ou en aide à la décision.

Ce projet a par ailleurs permis de détecter le potentiel de certain.e.s agent.e.s à devenir formateur.rice.s pour la collectivité. Notre plan propose *in fine* des formations assurées par le CNFPT, par des agent.e.s identifié.e.s en interne et par des prestataires extérieur.e.s.

Quel regard portez-vous sur l'accompagnement mis en place par le CNFPT ?

Le CNFPT a répondu très favora-

blement à notre démarche et la mise à disposition d'un cabinet conseil a été un facteur clé de succès.

Le CNFPT et la ville étant partenaires depuis 2013, ce plan nous permet aujourd'hui de bénéficier de formations adaptées à nos besoins et mises en place exclusivement pour nos agent.e.s. L'adaptabilité et la souplesse de fonctionnement du CNFPT représentent des atouts indéniables.

Quels conseils donneriez-vous à une collectivité qui souhaiterait lancer la démarche ?

S'engager dans une telle démarche nécessite, à mon sens, la participation de tous. À Saint-Pierre, la décision politique, l'ingénierie de l'administration et l'accord des organisations syndicales a contribué à une validation globale du plan.

Je salue l'efficacité de la DRH qui a mené le processus interne en favorisant la participation de l'ensemble des collègues.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

LA FORMATION DES ACTEUR.RICE.S DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

La délégation a développé un important dispositif de formation dans le domaine de la santé au travail. Un parcours est offert aux assistant.e.s et conseiller.e.s de prévention en poste au sein des collectivités. Ceux-ci sont constitués en réseau animés par le centre de gestion et la délégation.

La délégation anime également un réseau de 58 formateur.rice.s en Sauvetage secourisme du travail

(SST) et de 26 formateur.rice.s en Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP).

Ce dispositif permet aux collectivités d'avoir en leur sein des formateur.rice.s en capacité d'assurer la formation de leurs agent.e.s en autonomie.

Également en charge de la formation des membres des CHSCT, la délégation a organisé, en 2015, à leur intention, 31 sessions de formation.



INTERVIEW

Didier PAUSE, assistant de prévention, commune de Saint-Paul

Quelles sont vos fonctions à la commune de Saint-Paul ?

Je suis assistant de prévention dans le service de santé et de prévention rattaché à la DRH. Je suis également formateur de formateur.rice.s PRAP et STT pour le CNFPT.

Quelles ont été vos motivations pour vous orienter vers ce métier ?

J'aime le changement et la nouveauté. Il est nécessaire d'être curieux pour exercer ce métier. Il faut bien connaître le métier de ses collègues afin de les aider au mieux. Il faut aussi aimer le côté juridique.

Rencontrez-vous des difficultés dans l'exercice de vos fonctions ?

Oui, la démarche santé et sécurité au travail n'est pas toujours comprise de tous alors que les enjeux financiers et humains sont importants. Nous dépensons autant d'énergie à convaincre d'une part, les managers et d'autre part, les agent.e.s.

Quel appui vous apporte le CNFPT ?

Le CNFPT m'apporte tous les outils et les méthodologies pour travailler et pour progresser. C'est en suivant toutes les formations que nous offre le CNFPT que j'ai pu accéder à des postes divers et variés.

Quels sont les projets de votre collectivité en matière de santé au travail des agent.e.s ?

Un beau projet sur lequel nous travaillons concerne le handicap. Il s'agit de mieux faire connaître ce que peut apporter la reconnaissance du handicap, les aménagements de poste et aides à titre personnel, pour la maison ou la voiture. Il y a également la mise en place d'un dispositif de formation en direction des aides à domicile.

Enfin, nous souhaitons développer une culture de la prévention pour une meilleure ambiance au travail puisqu'un.e agent.e qui va bien, c'est de la performance à tous les niveaux.



FOCUS SUR UNE ACTION

LE CYCLE MANAGEMENT DE L'INET – OCÉAN INDIEN LA RÉUNION/MAYOTTE

UN DISPOSITIF DE FORMATION DÉDIÉ AUX CADRES
TERRITORIAUX.ALES

Depuis deux ans, la délégation s'attache à développer son offre en direction des cadres. Elle a ainsi mis en place, en 2015, une 1^{ère} promotion du cycle Management de l'INET avec la volonté de l'inscrire dans la durée. Annoncée, en août 2014, dans le cadre des engagements du président de la République pour la formation et l'emploi des Réunionnais, cette formation de haut niveau répond aussi à la préoccupation des élu.e.s convaincu.e.s que les compétences managériales constituent l'atout majeur pour relever les défis actuels et à venir du territoire. Le cycle comporte six modules ainsi que la conduite d'un projet à présenter devant un jury en fin de formation. 22 cadres territoriaux.ales des collectivités réunionnaises et mahoraises ont participé à la première promotion du cycle 2015/2016 dénommée par ses participant.e.s promotion « Roland Garros ».



TÉMOIGNAGE

Layla DESSAI, directrice générale adjointe Attractivité du territoire, commune de Saint-Louis

La formation s'achève, c'est l'heure du bilan... Comment avez-vous vécu ce cycle ?

Une bouffée d'air dans notre quotidien ! Le rythme des modules nous a permis de nous retrouver régulièrement. Nous sommes devenus un collectif enrichi des expériences et des personnalités de chacun.

Ce cycle m'a apporté les clés d'analyse et de compréhension de mon métier de manager territoriale et m'a permis de dépasser mon savoir-faire empirique.

Quelles ont été vos motivations pour participer à ce cycle ?

J'exerce pour la première fois la fonction de DGA et il me paraissait indispensable de saisir cette opportunité pour appréhender les contours de mon poste et me

former. Le label INET adossé au CNFPT, la notoriété de l'institution et l'ambition de la direction régionale à pousser les territoriaux.ales vers l'excellence, m'ont encouragée à m'inscrire.

La formation a-t-elle répondu à vos attentes ?

Les intervenant.e.s étaient de qualité, les contenus et les modules adaptés. Certains modules pourraient être agencés différemment en chronologie, mais dans sa globalité, nous avons reçu une base solide, une documentation très riche et dense, des exemples de pratiques éclairantes.

Pensez-vous pouvoir appliquer les acquis de la formation dans votre quotidien professionnel ?

Ce qui est acquis est pour la vie !

Bien évidemment, on ne peut pas tout appliquer de suite et en l'état. Par contre, on a le réflexe des référentiels et des outils en fonction des situations qui se présentent.

Conseilleriez-vous à un collègue de suivre ce cycle ?

Oui, absolument. Je crois que nous avons tous besoin, à un moment donné de notre parcours, de nous poser pour prendre un peu de distance, nous interroger sur le sens de nos pratiques et de nos missions. Nous travaillons dans un environnement en perpétuel mouvement où la réaction prend le pas sur l'action et l'anticipation.

Plus les collègues se formeront, plus nous partagerons une culture commune et saurons mieux appréhender ensemble les réponses à apporter à l'action publique locale et aux grands enjeux économiques, sociaux et sociétaux de notre île.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

La délégation donne régulièrement aux cadres territoriaux.ales l'opportunité de se rencontrer et d'échanger sur des sujets qui font l'actualité des collectivités et sont porteurs d'enjeux majeurs pour le territoire. Ces rencontres peuvent associer les institutions impliquées dans les politiques publiques menées par les collectivités territoriales.

LES 1^{ères} RENCONTRES TERRITORIALES DE L'ENFANCE

240 professionnel.le.s de l'enfance, puéricultrices, éducateur.rice.s, assistant.e.s familiales.aux, coordonnateur.rice.s enfance... ont été réunis, les 11 et 12 juin 2015, par la délégation pour réfléchir et débattre sur le thème de la bien-traitance de l'enfant dans les structures d'accueil, crèches, jardins d'enfants, écoles...

Ces rencontres étaient particulièrement attendues par les professionnel.le.s de l'enfance.

Plusieurs thèmes ont été abordés comme l'accueil des enfants dans la bienveillance et la bientraitance et l'évolution des pratiques professionnelles pour un

meilleur respect de l'enfant dans son rythme de vie. Ces rencontres ont été l'occasion de présenter la charte pour la bien-traitance élaborée par les membres du réseau professionnel Petite Enfance, animé par la délégation.

Les rencontres accueillait une intervenante reconnue pour son expertise, Danielle RAPOPORT, psychologue, fondatrice et présidente de l'association « Bientraitance, formation et recherches ».



CE QUE LES PARTICIPANTS EN ONT DIT

« Les interventions des experts m'ont confortée dans l'importance de la bien-traitance au sein de nos structures. »

« Grâce au discours imagé de Danielle Rapoport, les définitions et explications paraissent d'une grande simplicité. »

« Le témoignage des différent.e.s professionnel.le.s a permis de voir que nous rencontrons souvent les mêmes problèmes. »

« Je souhaite un renouvellement de ce séminaire pour un autre point d'étape sur l'évolution des actions bien-traitantes. »

LA CHARTE POUR LA BIEN-TRAITANCE

Depuis 2006, les cadres des structures d'accueil petite enfance des collectivités sont réunis au sein d'un réseau professionnel animé par la délégation. Les rencontres successives leur ont permis de mutualiser leurs expériences et d'analyser leurs pratiques pour identifier les problématiques partagées. Les membres du réseau ont rapidement orienté leurs travaux vers l'approche de la « bien-traitance ». Un long travail a abouti à la rédaction d'une charte pour la bien-traitance de l'enfant dans les structures d'accueil de la petite enfance et de son guide d'usage. Édités par le CNFPT, la charte et son guide d'usage sont à la disposition des structures d'accueil petite enfance qui peuvent être accompagnées par la délégation du CNFPT pour leur appropriation par les équipes.



LES RENCONTRES TERRITORIALES DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Le 8 octobre 2015, la délégation a réuni 70 cadres territoriaux, élus et acteurs économiques dans les locaux de la NORDEV sur le sujet majeur qu'est l'accès des petites et moyennes entreprises réunionnaises à la commande publique.

Les rencontres, préparées avec la confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), étaient centrées sur l'une des démarches permettant de faciliter l'accès des TPE et PME aux marchés publics : le SBA ou Small Business Act.

Les cadres des collectivités réunionnaises déjà signataires d'un SBA ont pu partager leur expérience en apportant leur témoignage lors de trois ateliers. Ces rencontres ont permis aux participants de mieux appréhender le rôle économique et social de l'acheteur public et de mieux connaître la démarche SBA et les enjeux d'une stratégie du bon achat pour le développement économique du territoire.

LES RENCONTRES TERRITORIALES DES ACTEURS DE LA SÉCURITÉ DANS LA VILLE

Le 14 octobre 2015, la délégation a organisé les premières rencontres territoriales des acteurs de la sécurité dans la ville.

Ces rencontres ont réuni près de 70 agents autour du thème de la sécurité publique, thème d'actualité qui prend de plus en plus d'importance sur notre territoire.

Les participants ont, notamment, pu mieux appréhender les rôles et l'articulation des missions des différents acteurs impliqués dans la sécurité à l'échelon local : préfet, maire, forces de sécurité de l'État (police nationale, gendarmerie), justice.

Deux démonstrations sur les gestes et techniques d'intervention assurées par 5 moniteurs d'armes ont été proposées au cours de la journée.

LES DIRECTRICES GÉNÉRALES DES SERVICES MISES À L'HONNEUR

Le CNFPT a choisi de s'engager aux côtés de l'État et des collectivités, dans la promotion de grandes causes nationales. L'égalité professionnelle femme-homme en fait partie.

C'est dans ce cadre que la délégation a mis en lumière, le 6 mars 2015, à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme, six femmes, directrices générales des services.

En présence de Nadine Caroupanin, déléguée régionale des droits des femmes et devant la presse, elles ont apporté un témoignage sur leurs parcours, les difficultés qu'elles ont dû surmonter, notamment, pour concilier vie professionnelle et vie familiale, les satisfactions qu'elles retirent au quotidien de ce métier exigeant, le plus souvent encore occupé par des hommes.

POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER



L'équipe de la délégation et quelques membres du Conseil régional d'orientation

CONTACTEZ LA DIRECTION

Nasserine TREJAUT

Directrice de la délégation

Tél. : 02 62 90 28 21 - nasserine.trejaut@cnfpt.fr

Marie-Françoise TOMASINI

Directrice adjointe de la Formation

Tél. : 02 62 90 28 10 - mariefrancoise.tomasini@cnfpt.fr

Jean-Yves GUILBERT

Directeur Adjoint des Ressources

Tél. : 02 62 90 28 22 - jeanyves.guilbert@cnfpt.fr

Patricia ASSOUNE

Directrice de Projets

Tél. : 02 62 90 28 06 - patricia.assoune@cnfpt.fr

Stéphane SERY

Responsable des Systèmes d'Information
et de Télécommunication

Tél. : 02 62 90 28 08 - stephane.sery@cnfpt.fr

Daisy BOYER

Assistante de Direction

Tél. : 02 62 90 28 21 - daisy.boyer@cnfpt.fr



Béatrice TOSSEM

Sonia LATCHOUMAYA

Kathy LEGROS

Florence RAZAFINDRALASITRA

Tél. : 02 62 90 28 28

Fax : 02 62 90 28 00

accueil.reunion@cnfpt.fr

CONTACTEZ LA DIRECTION ADJOINTE DE FORMATION

LE SERVICE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

RESPONSABLE DE SERVICE

Maugine ARHAN
Tél. : 02 62 90 28 11
maugine.arhan@cnfpt.fr

CONSEILLER.ÈRE.S FORMATION

Bruno ADUGARD
Tél. : 02 62 90 28 17
bruno.adugard@cnfpt.fr

Paméla THIBAUT
Tél. : 02 62 90 28 09
pamela.thibault@cnfpt.fr

ASSISTANTES FORMATION

Catherine LEGUIDEC
Tél. : 02 62 90 28 04
catherine.leguidec@cnfpt.fr

Chantal BRUNDALLER
Tél. : 02 62 90 28 03
chantal.brundaller@cnfpt.fr

Lydie TARDIVEL
Tél. : 02 62 90 28 24
lydie.tardivel@cnfpt.fr

SECRÉTAIRES FORMATION

Béatrice TOSSEM
Tél. : 02 62 90 28 12
beatrice.tossem@cnfpt.fr

Sonia LATCHOUMAYA
Tél. : 02 62 90 28 18
sonia.latchoumaya@cnfpt.fr

CONTACTEZ LA DIRECTION ADJOINTE DES RESSOURCES

Véronique ROCHEFEUILLE
Responsable Administration et
Comptabilité
Tél. : 02 62 90 28 20 –
veronique.rochefeuille@cnfpt.fr

Daniella GRONDIN
Gestionnaire Administration et
Comptabilité
Tél. : 02 62 90 28 27
daniella.grondin@cnfpt.fr

Guy ELLAMA
Reprographie/entretien
Tél. : 02 62 90 28 23

LE SERVICE FORMATION RÉGLEMENTÉE ET FORMATIONS ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

RESPONSABLE DE SERVICE

Alain MALGOYRE
Tél. : 02 62 90 28 19
alain.malgoyre@cnfpt.fr

CONSEILLÈRES FORMATION

Mylène BOYER
Tél. : 02 62 90 28 15
mylene.boyer@cnfpt.fr

Sylvie TAORMINA
Tél. : 02 62 90 28 05
sylvie.taormina@cnfpt.fr

ASSISTANTES FORMATION

Aurore BOURGE
Tél. : 02 62 90 28 14
aurore.bourge@cnfpt.fr

Manolita VIGNE
Tél. : 02 62 90 28 07
manolita.vigne@cnfpt.fr

SECRÉTAIRES FORMATION

Florence RAZAFINDRALASITRA
Tél. : 02 62 90 28 13
florence.razafindralasitra@cnfpt.fr

Kathy LEGROS
Tél. : 02 62 90 28 26
kathy.legros@cnfpt.fr

CONTACTEZ LA DIRECTION DE PROJETS

Alain SCREVE
Chef de Projets
Tél. : 02 62 90 28 16
alain.screve@cnfpt.fr

Henri PAYET
Assistant projets et
Communication
Tél. : 02 62 90 28 25
henri.payet@cnfpt.fr

LE SERVICE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET TÉLÉCOMMUNICATION

Stéphane SERY
Responsable
Tél. : 02 62 90 28 08
stephane.sery@cnfpt.fr



POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER

LES RÉFÉRENT.E.S TERRITOIRE

TERRITOIRE DE LA CASUD

• **Mylène BOYER**
Commune du Tampon
Commune de Saint-Joseph
Commune de Saint-Philippe
Commune de la Petite-Île

TERRITOIRE DE LA CIREST

• **Bruno ADUGARD**
Commune de Saint-Benoît
Commune de Saint-André
Commune de Salazie
CIREST

TERRITOIRE DU TCO

• **Sylvie TAORMINA**
Commune de Saint-Paul
Commune du Port
Commune de Trois-Bassins

• **Paméla THIBAUT**
Commune de Saint-Leu
Commune de la Possession

TERRITOIRE DE LA CINOR

• **Maugine ARHAN**
Commune de Sainte-Marie
Commune de Sainte-Suzanne

• **Marie-Françoise TOMASINI**
Commune de Saint-Denis

TERRITOIRE DE LA CIVIS

• **Alain MALGOYRE**
Commune de Saint-Pierre
Commune de Saint-Louis
Commune de l'Étang-Salé
Commune de l'Entre-Deux
Commune des Avirons
CIVIS

CONSEIL RÉGIONAL

• **Paméla THIBAUT**

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

• **Maugine ARHAN**

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

• **Mylène BOYER**

ÉVÉNEMENTS



06/03/2015
Manifestation en l'honneur des Directrices Générales des Services



14/10/2015
Démonstration lors des rencontres territoriales des acteurs de la sécurité dans la ville



11-12/06/2015
Les rencontres territoriales de l'enfance



8/04/2015
Séminaire politique de la ville

DÉLÉGATION DU CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
4 RUE CAMILLE VERGOZ – CS 81037
97404 SAINT-DENIS CEDEX
Tél. : 02 62 90 28 28
WWW.CNFPT.FR
